



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE
Ministère de l'Énergie
et de l'Hydraulique



PROJET D'AMÉNAGEMENT
HYDROÉLECTRIQUE DE
BOUREYA

Direction Nationale de l'Énergie

FICHE DE PROJET DU GROUPE C2

Projet : Aménagement à buts multiples de BOUREYA

1. OBJECTIFS DU SECTEUR DANS LEQUEL S'INSCRIT LE PROJET

- i) Porter le taux d'accès à l'électricité à 65% à l'horizon 2020 ;
- ii) Favoriser la participation d'opérateurs privés dans la production, le transport et la distribution de l'électricité dans un cadre réglementaire garantissant un traitement uniforme à tous les participants ;
- iii) Développer les potentialités hydroélectriques du pays en vue de renforcer son autonomie énergétique.

2. LOCALISATION

Le site de l'aménagement de Boureya se trouve sur le fleuve Bafing, un des principaux affluents du fleuve Sénégal, en territoire guinéen, à 132 km de Dabola et à une trentaine de km à l'amont de la frontière guinéo-malienne. Cet aménagement sera à buts multiples comportant un barrage haut de 64 mètres.

Les coordonnées de l'axe du barrage sont : 11°44' N et 10°45' W

3. RESULTATS ATTENDUS DU PROJET

- Offre d'énergie améliorée au bénéfice de l'économie et des populations dans les zones couvertes par le système interconnecté national ;
- Intégration énergétique sous régionale dans le cadre de l'OMVS (Guinée, Mali, Mauritanie, Sénégal) et du WAPP;

4. DESCRIPTION TECHNIQUE ET FINANCIERE DU PROJET

Les études de faisabilité du projet les plus récentes effectuées par le Gouvernement guinéen datent de 1981 et furent confiées à Polytechna (Agence pour la Coopération Technique) à Prague et Bratislava (Tchécoslovaquie), dans le cadre d'un financement PNUD (Nations Unies). Ces études ont montré le grand intérêt de développer le potentiel hydroélectrique du site de Bouréya sur le Bafing. Ce nouvel aménagement accroît les effets bénéfiques à Manantali : meilleure garantie de production d'électricité, de régularisation du Bafing et de protection contre les crues.

Les caractéristiques principales de l'ouvrage fixées en phase de faisabilité sont les suivantes :

- Type de barrage : en béton
- Cote de retenue normale (RN) : 381 m
- Capacité totale à RN : 4 900 hm³
- Débit d'équipement : 410 m³/s
- Puissance installée : 161 MW
- Productible moyen annuel : 717,4GWh/an

- Productible garanti : 455GWh/an

La production d'énergie électrique de Boureya pourra être évacuée à travers le réseau de l'OMVS, dont l'extension est prévue vers la Guinée.

Le financement des études de faisabilité, d'Avant-projet détaillé et d'élaboration des Dossiers d'Appel d'Offre (DAO) incluant la revue de la faisabilité de l'aménagement de Boureya est obtenu dans le cadre de la Composante 3 du Programme OMVS.

Le cout total du projet est estimé à 373 millions de dollars US et la durée prévisionnelle des travaux est de 5 ans.

5- LIENS ET INTERACTIONS AVEC D'AUTRES PROJETS D'INVESTISSEMENT

- Projet énergie OMVG (Sambangalou, Kaléta et ligne d'interconnexion)
- Projet de Fomi et des lignes d'interconnexion Guinée-Mali, Guinée – Côte d'Ivoire
- Projets de seconde génération de l'OMVS (Félou et Gouina)

6- EVALUATION DU MARCHÉ CIBLE

- Le marché sous régional des pays membres de l'OMVS (Guinée, Mali, Mauritanie et Sénégal) et régional (WAPP)
- Particulièrement en ce qui concerne la Guinée, le marché sera constitué de la demande des industrielle et du réseau public

8-MONTAGE INSTITUTIONNEL ET PLACE DU SECTEUR PRIVE DANS LE PROJET

Le projet de **Boureya** fait partie des projets d'infrastructures du programme inclusif de l'OMVS, tout comme le projet de ligne d'interconnexion entre la Guinée, le Mali, La Mauritanie et le Sénégal. Comme tous les autres projets d'intérêt communautaires inscrits dans les programmes énergétiques sous-régionaux, sa préparation, mise en œuvre et exploitation se feront dans le cadre institutionnel défini à cet effet par l'OMVS. A l'instar des projets similaires, rien ne s'opposerait à une véritable implication du secteur privé dans le projet.

Il convient de noter que l'OMVS a bénéficié d'un don de 18 millions de dollars de la part de la Banque mondiale et du FEM pour la réalisation des études d'impact environnemental et social et de faisabilité de l'ensemble des trois projet de son programme inclusif, puis d'APD /DAO de celui qui serait de toute évidence révélé comme étant le plus attractif.